



Communiqué de presse, le 18 août 2023 à Saint-George

## Inauguration du biogaz Germain à Saint-George

### Une épopée familiale et l'engagement d'une région pour une production d'énergie renouvelable et une agriculture durable

C'est en 2012, que Philippe Germain, agriculteur à Saint-George, se lance dans un projet un peu fou. En effet, en tant que député au Grand Conseil vaudois, il est sensibilisé au changement de réglementation qui va bientôt impacter tous les agriculteurs : il ne sera désormais plus permis de stocker le fumier sans protection au bord des champs. Philippe, sa femme Elisabeth, leur fils Cédric qui travaillent également dans l'exploitation et ses soeurs commencent à imaginer une solution à cette problématique. Une idée qui pourrait également bénéficier à d'autres fermes et même à toute la collectivité... Pourquoi ne pas utiliser les déchets agricoles pour en faire de l'énergie ? La famille Germain ne se doute pas que ce projet deviendra une véritable épopée familiale avec toutes les aventures que cela implique.

**« On ne se lance pas dans un tel projet uniquement pour la rentabilité. Le biogaz a demandé beaucoup d'engagement et de persévérance, c'est tout de même un investissement de 4,6 millions au total. C'est le coût de la transition énergétique. Ce qui nous motive, c'est de le faire pour notre région, pour notre avenir à tous et celui de nos enfants. »**

#### Philippe Germain

Pendant 7 ans, Philippe Germain et sa famille vont porter seuls le projet et investir leur propre argent dans les études de faisabilité jusqu'à l'obtention du permis de construire. Un véritable travail de titan. Pourtant, les défis administratifs et financiers se succèdent et avancer seuls n'est plus possible. Pour y arriver, il faut travailler ensemble. En 2019,

#### Une installation rare en Suisse

*Des installations de méthanisation en activité dans le pays, il y en a environ une centaine produisant environ 1'500 GWh d'électricité et 1,5 million de tonnes de chaleur, mais des infrastructures de biogaz discontinu par voie solide comme le biogaz Germain, il n'en existe qu'une petite dizaine à ce jour !*

Philippe décide de contacter deux entreprises locales, pour les épauler. C'est ainsi qu'entrent en jeu la Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA) et la Caisse d'Epargne d'Aubonne (CEA) pour soutenir ce projet aussi bien sur le plan financier, technique et administratif.

La construction de l'installation débute ainsi en 2020 pour s'achever en 2022. L'installation du biogaz Germain est désormais fonctionnelle : elle produit une énergie verte à partir de biomasse agricole locale et de déchets compostables d'une vingtaine de communes de la région. Cette énergie est réinjectée sur le réseau et dans le chauffage à distance.

La famille Germain a maintenant une devise : quand on s'accroche, on peut aller jusqu'au bout du projet le plus fou !

#### Transition énergétique : les nombreux avantages du biogaz

Le principal avantage du biogaz est la production d'une énergie 100% renouvelable. En parallèle, tout en réglant la question du stockage de fumier pour les agriculteurs de la région, il procure un engrais organique 100% naturel et de haute qualité fertilisante : le

**SEFA**



**CEA** CAISSE D'EPARGNE  
D'AUBONNE



digestat, un vrai régénérateur de l'activité microbiologique des sols. C'est aussi une solution intéressante pour la gestion durable et locale des déchets verts des communes rurales de tout le Pied du Jura. Autre avantage : un bilan carbone positif.

### Quelques chiffres-clés

- Alimentation de **220 ménages en électricité** et **100 en chaleur**
- Valorisation de **10'000 tonnes/an** de déchets agricoles et **2'000 tonnes/an** de déchets compostables de communes
- Cogénération d'une **puissance de 160kW** qui va produire **1'000'000 kWh électriques** injectés sur le réseau de Romande Energie et **600'000 kWh thermiques** par an
- **100 foyers** à Longirod alimentés grâce au réseau de chauffage à distance (CAD)
- Production photovoltaïque complémentaire de **300'000kWh** par an sur le couvert à stockage avec **760 panneaux** d'une puissance totale de **220 kW**
- **2012** : Lancement du projet par Philippe Germain et sa famille
- **2019** : La SEFA et la CEA soutiennent le projet et le rendent possible
- Entre **2020 et 2022** : construction de l'installation
- **2023** : Inauguration du biogaz Germain Partie officielle le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Journées portes-ouvertes les 9 et 10 septembre 2023 dès 10h00.



### Contact

#### Germain Biogaz SA

Philippe Germain et Cédric Germain,  
propriétaires du projet  
Route de Longirod 43, 1188 Saint-George  
079 466 51 76  
079 754 49 09

[philippegermain4@gmail.com](mailto:philippegermain4@gmail.com)  
[cedric.germain@bluewin.ch](mailto:cedric.germain@bluewin.ch)

#### Société Electrique des Forces de l'Aubonne (SEFA)

Laurent Balsiger, directeur  
021 821 54 00  
[l.balsiger@sefa.ch](mailto:l.balsiger@sefa.ch)  
[www.sefa.ch](http://www.sefa.ch)

#### Caisse d'Epargne d'Aubonne (CEA)

Olivier Thibaud, directeur  
021 821 12 60  
[olivier.thibaud@ceanet.ch](mailto:olivier.thibaud@ceanet.ch)  
[www.ceanet.ch](http://www.ceanet.ch)

